LA TEMPÊTE

Dégâts importants à Frelinghien

La tempête qui s'est déchaînée sur la région dimanche après-midi, a occasionné d'importants dégâts à Frelinghien.

Une maison blanchisserie en construction sur les bords de la Lys, près du tissage Deweppe et Faucheur a été presque entièrement détruite, vers trois heures de l'après-midi.

Le vent s'étant engouffré à travers les parisiennes des séchoirs, souleva toute la toiture qui retomba en faisant un fracas épouvantable et en démolissant la majeure partie des constructions.

3,500 pannes ont été réduites en miettes.

Le propriétaire, M. Wicquart, d'Armentières, évalue à plus de 20,000 fr. les pertes qu'il subit du fait de la tempête.

Chronique Régionale

L'Emprunt départemental

L'Emprunt départemental sous-rit hier a été ouvert près de cinq fois : il y avait en effet 870 obligations à souscrire et il en a été demandé 4.444. Encore n'a-t-on pas le chiffre des demandes qui ont pu être reçues à Paris.

Dans le département du Nord, les souscriptions se sont réparties de la façon suivante entre les sept arrondissements.

Arrondissements	Nombre de Souscripteurs	Nombre de Obligations
Lille	183	3.016
Avesnes	39	334
Cambrai	24	285
Douai	51	298
Dunkerque	17	23
Hazebrouck	12	12
Valenciennes	45	211
Totaux	370	4.444

Nominations officielles

Infanterie. — Ont été nommés aux grades ci-après dans l'arme de l'infanterie et ont reçu les affectations ci-dessous indiquées :

Au grade de chef de bataillon : M. Fauchoux, capitaine adjudant-major au 127e. Affecté au 68e. — M. Dupire, capitaine adjudant-major au 127e. Affecté à la 12e.

Au grade de capitaine : M. Lefebvre, lieutenant au 43e. Affecté au 127e. — M. de Ladmirault, lieutenant au 7e. Affecté au 84e. — M. Bérode, lieutenant au 1e. Affecté au 127e. — M. Henry, lieutenant au 88e. Affecté au 115e.

M.M. Nicaud, lieutenant au 3e régiment de tirailleurs algériens. Affecté au 110e. — Grosperrin, lieutenant au 129e. Affecté au 115e régiment d'infanterie. — Coste-des-Lamarque, lieutenant d'infanterie hors cadre (écoles). Affecté au 127e régiment d'infanterie. — Houitvel, lieutenant au 103e. Affecté au 125e. — Roux, lieutenant au 46e. Affecté au 127e. — Marcé, lieutenant au 31e. Affecté au 145e.

Cavalerie. — Au grade de lieutenant-colonel : M. Grégoire de Tantesloup, chef d'escadron au 6e régiment de chasseurs d'Afrique. Affecté au 1er régiment de chasseurs.

Au grade de capitaine : M. Méthie, lieutenant au 3e régiment de dragons. Affecté au 5e régiment de hussards.

Au grade de sous-lieutenant : M. Haton de la Goupillière, cavalerie en lait au 27e régiment. Classé au 17e régiment. — M. Maupetit. Classé au 15e régiment. — M. Schutz, capitaine et lieutenant au 27e régiment. Classé audit régiment.

Au grade de capitaine : M. Ostermeyer, lieutenant au 1er. Affecté à la 1re section de vendeurs.

Au grade de garde d'artillerie principal de 2e classe : M. Lagrange, garde d'artillerie de 1re classe, comptable à la direction de Lille. Placé à la division de Bastia.

Au grade de garde d'artillerie de 1re classe : M. Noel, garde d'artillerie de 2e classe, comptable au Quesnoy (direction de Maubeuge).

Au grade de garde d'artillerie de 2e classe : M. Hiaux, garde d'artillerie de 3e classe, comptable à l'atelier de construction de Douai.

Pour occuper un emploi de chef ouvrier en fer : M. Stahl, ouvrier d'a et de 1re classe à l'atelier de construction de Douai. Placé à l'atelier de construction de Douai.

Génie. — Au grade d'adjoint principal de 2e classe : M. Lebeau, adjoint de 1re classe à Dunkerque (direction).

Au grade d'adjoint de 1re classe : M. Faber, adjoint de 2e classe à Montreuil.

Au grade d'adjoint de 2e classe : M. Bédoin, adjoint de 3e classe à Maubeuge.

Corps de santé militaire. — Au grade de médecin major de 1re classe : M. Duval, médecin-major de 2e classe au 159e d'infanterie. Désigné pour le 68e de ligne.

La retraite des commissaires de police

Dans sa séance du 20 courant, la Chambre des députés a adopté la deuxième lecture l'article 30 de la loi des finances.

A partir du 1er janvier 1895, les dispositions de l'article 4 de la loi du 9 juin 1853 seront appliquées aux commissaires de police autres que ceux du département de la Seine.

Pour la liquidation de leur pension, ces fonctionnaires seront admis à faire valoir la totalité de leurs services même antérieurs à la présente loi, qu'ils aient été rémunérés par les communes ou par l'Etat.

En sus des retenues régimentaires qu'ils doivent subir dans leur ancienne fonction, ces fonctionnaires verseront le dominé de leur traitement actuel lorsque leurs services seront exclusivement communaux, et le dominé de la différence entre le dernier traitement payé par l'Etat et leur traitement communal actuel lorsqu'ils auront passé au service de l'Etat, dans le service des communes.

Mines de Béthune

M. Mercier, ingénieur des mines d'Anzin, vient d'être nommé agent général des mines de Béthune (Bolly-Gressy), en remplacement de M. Dumont, qui a pris sa retraite.

Exposition Universelle d'Amsterdam en 1895

Il est rappelé aux intéressés que, suivant décision de la Commission organisatrice, M. Brylinski, administrateur-général de la section Française, 6, rue d'Aboukir, 2, Paris, est autorisé à recevoir les adhésions jusqu'au 31 mars courant, dernière limite.

Passé ce délai, elles ne pourraient plus être accueillies.

Chronique Locale

ROUBAIX

Une voiture tamponnée par le car

Lundi vers 2 heures de l'après-midi, la voiture attelée d'un cheval de M. François Roussel, fabricant, conduite par César Geldof a été prise en écharpe, rue de Lille, par le car à vapeur.

Le cocher a été jeté sur le sol et dans sa chute a reçu plusieurs contusions assez graves. Les roues de derrière de la voiture ont été brisées.

Une enquête est ouverte par M. Broigne, commissaire de police.

Arrestation d'un expulsé

M. Villon, commissaire de police du 1er arrondissement a fait procéder à l'arrestation d'un sieur Napoléon Vanpoet, 32 ans, chaudronni-r, demeurant à Bruxelles, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Arrestation pour vol

Au mois de janvier dernier un sieur Jean Déjeonge, demeurant au Risquons-Tout, enlevait chez M. Louis Pick, rue d'Ath 5, une somme de 55 francs.

Depuis on ne l'avait plus revu quand lundi vers deux heures du matin, il se présenta chez le volé qui le fit immédiatement arrêter par les agents du poste au 3e arrondissement.

On nous communique la note suivante :

Le Conseil d'administration de la société coopérative ouvrière la Paix dont le siège est boulevard de Belfort, prie le public de ne pas confondre la coopérative avec le syndicat textile, et contrairement au bruit que font courir certaines personnes, la coopérative n'a rien à souffrir du détournement de 1900 fr. dont le sieur Dutilleaux s'est rendu coupable.

La coopérative la Paix est propriétaire de l'immeuble et le syndicat textile ne détournerait rien d'être commis, n'est tout bonnement qu'un association comme cet autre cabaretier loue sa salle à n'importe quelle société.

Le conseil d'administration de la coopérative La Paix d'autorité avec la commission de contrôle réunis en séance extraordinaire le vendredi 22 mars courant pour vérifier les écritures et comptes, adressent leurs sincères félicitations au secrétaire et trésorier, pour la bonne tenue de leurs livres et l'exactitude de leur caisse et comptes.

Vu et approuvé : le président d'administration et la commission de contrôle.

Le secrétaire,
TH. MERCHEZIAUX du Petit Jules.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

5, rue du Château, 5

Séances des 23 et 24 Mars 1895

Versements					
Roubaix, Samedi	106	dép. dont	14	remb.	20.824 »
Id. Dim.	166	—	36	—	36.038 »
Lannoy	18	—	2	—	2.335 »
Croix	10	—	4	—	4.820 »
Wattrelos	15	—	2	—	7.165 »
Ascq	4	—	2	—	81 »
Totaux	317		57		71.273 »
Remboursements					
Roubaix, Samedi	73	remboursem.			22.306 »
Id. Dimanche	118	—			21.921 30
Lannoy	—	18			9.324 50
Croix	—	2			750 »
Wattrelos	—	23			5.866 02
Ascq	—	1			50 »
Totaux	246				55.344 85

Les opérations du mois de mars sont suivies :

A Roubaix, par MM. J. Defrénne-Wibaux, Alfred Dubourg, directeurs et M.M. Edouard Tetelin fils, J.-B. Dupont, directeurs-adjoints. — A Lannoy, par M. Mulin-Gadenne. — A Croix, par MM. Henri Segard, Lepers et Scalbert. — A Wattrelos, par MM. Clément Dubois et Ed. Delplanque. — A Ascq, par MM. Jules Havez et Léon Drouleers.

Ordre de service : La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursement, les dimanches de 9 à 11 heures, les samedis de 9 à 10 heures et de 2 heures 1/2 à 4 heures 1/2, les jours ouvrables de la semaine.

Le caissier : FRÉMONT.

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles

Entrées du 18 au 23 mars 1895

	Nombre de colis	Kilos
Soie. . . .	33	4.387
Laine peignée	5.903	676.593
Laine filée	1.321	156.706
Déchets . .	214	30.955
Coton. . .	452	46.207
Totaux. .	8.090	905.778
Décrassage. . .	25	13 opérations
Tirage . . .	727	12 id.

Le Directeur,
L. RIPPER

Photographie artistique Victor HERMANT

168, GRANDE RUE, ROUBAIX

12 portraits émaillés et bombés pour 5 francs

A partir de 6 fr. 50 la douzaine, une prime Portraits de luxe « charbon » 10 et 12 francs la douzaine avec prime.

TOURCOING

La cavalcade de bienfaisance

Hier matin, par suite du temps exécrable qu'il faisait, on prévoyait que la sortie de la cavalcade organisée au profit de l'œuvre humanitaire du prêt du linge, n'aurait pas lieu.

Heureusement il n'en a pas été ainsi. A la suite d'une réunion tenue au café du Bailli, hier matin à 11 heures, le comité décida que par n'importe quel temps, les fraîs étant faits la sortie aurait lieu quand même.

Vers deux heures, le soleil ayant daigné faire son apparition, le public se rend en foule place Charles Roussel pour assister au départ de la cavalcade.

A partir de heures dix, le cortège s'ébranle. En avant en éclaireurs quatre cavaliers à cheval, puis un cavalier costumé (M. Benoit Maquet, en bel homme-vous-voyez-vous!) portant un cartouche peint avec l'inscription : *Prêt du linge.* Venait alors un groupe de cavaliers volontaires, et les monures du Reding-Club en habit rouge, puis les sociétés prêtant leur concours et qui avaient été intercalées entre les différents chars.

Ces primes n'ont pu être prêtées par le président des *Mandolinistes*, M. Charles Wattine.

Il était six heures trente-cinq, quand la cavalcade a fait retour au café du Bailli, place Charles Roussel. Les quêteurs ont effectué le dépôt de leurs tronos et aussitôt le Comité a procédé au dépouillement, tandis qu'un quatuor de mandolinistes et le Brouttueux (M. Léon Lefebvre), se sont rendus dans les deux cercles de la place et au café du Cygne, où ils ont aussi fait bonne recette.

La journée d'hier a été très fructueuse pour les pauvres, aussi nous ne pouvons faire en terminant ce trop rapide compte rendu que de remercier toutes les personnes qui ont bien voulu apporter leur obole à cette œuvre et de complimenter les dévoués organisateurs.

Un suicide

Dimanche soir, vers huit heures, M. Charles Morelle, 40 ans, liquoriste s'est suicidé en se tirant un coup de revolver à la tempe droite.

La mort a été instantanée. Le corps a été transporté à l'hôpital civil après les constatations faites par M. Leuoble, commissaire du premier arrondissement.

Une enfant de treize ans qui s'étrangle

A MOUVEAUX

Dimanche vers quatre heures du soir, M. Herlem, brodeur au cabaret des Carliers, était surpris de ne pas voir sa fille, Marie, âgée de 13 ans, accourir pour voir passer le char de la société philanthropique de Mouveaux.

On semit à sa recherche et on la trouva dans l'atelier de broderie étranglée par une cordelette qu'elle s'était passée autour du cou sans doute pour s'amuser, et que dans sa frayeur elle n'a pu dénouer malgré les efforts qu'elle aura dû faire, comme le témoignait sa chevelure dénouée et éparse sur son dos.

Est ce un voleur?

Dimanche, à cinq heures et demie du matin, le sieur Charles Mingneau, habitant la rue de la Chapelle du Couvent au Duriez, était désagréablement surpris en voyant qu'on lui avait dérobé un complet d'homme, pantalon et gilet de velours, imposé vestes de femme, plus une montre en argent. Les gardes de Mouveaux appelés pour constater le vol, remarquèrent qu'on était entré en prenant la clé qu'on avait malheureusement laissée la porte et virent que le voleur devait être quelqu'un connaissant bien les habitudes de la maison; aussi ne poursuivirent-ils pas plus loin leur enquête. Ils eurent bien raison, car ce matin, tous les effets, sauf la montre, avaient réintégré le logis.

On signale que la montre sera restée en gage pour faciliter à celui qui s'en est emparé les amusements du dimanche de la Mi-Carême.

Mêm'les Chinois, malgré des calottes
Qui leur rapportent un bon sou,
Sont ressourvis insvoque l'amour
A l'occasion du mardi-gras.

Y s'en faisaient d'vous bonnes
Léon d'Tête, nous ers so,aqon,
Pou l'prétdu lindi pou l'indigence
Bref qu'ils avaient le « bénéfice »
Deux aus ch'est pu grand'mère d'affaire,
Ch'est pu la rupa, ch'est le coup,
Rin ch'est rin, ajot mon grand père,
In p'tit séquo cha fait du bon.

Dernier, le char des Gladiateurs construit sur pyramide est du plus gracieux effet. Ce groupe était encore composé des gymnastes de la Tourcoingeoise, qui contribuaient on le voit à une bonne part à la fête.

Le char des mandolinistes ne mesurait pas moins de 6 mètres 50 de hauteur et représentait un véritable cachet artistique et ceux-ci ont obtenu sur tout le parcours un grand succès. Une chose de *ballaquin* surmontait ce char très admiré.

L'automobile qui, nous l'avons dit, était suivie d'un char énorme tendu de velours et orné de draperies tricolores.

Un groupe de cavaliers ferma la marche du cortège qui s'étendait sur une longueur de 500 mètres.

Les sociétés musicales alternaient constamment ce qui donnait beaucoup d'entrain.

L'itinéra re suivi a été celui figurant au programme :

Rue Carnot, place Sébastopol, rue de la Gare, rue Dervaux, rue du Tilleul, rue de Tourcoing, Grande-Place — (Arrêt) — rue Saint-Jacques, rue Nationale, rue du Halle, rue de Castres, rue de Gand, rue Saint-Jacques, rue Nationale (vers Notre-Dame, rues Poutrain, rue de Lille, rue de Paris, rue de Daukerque, rue d'Avesnes, rue de Dragon, rue de Lille — Arrêt chez M. le maire — rue des Tressiaux, rue de Sentier, rue de l'Arenne place Thiers — Arrêt — boulevard Gambetta, rue des Carliers, rue Hoche, boulevard Gambetta, rue Pasteur, rue Motte, place Bicquet, rue Carnot, rue de l'Eglise, Grande Place — Arrêt — rue de Lille, rue Martine.

Sur tout le parcours, les membres du comité organisateur et les dévoués quêteurs, dont une bonne partie en gracieux costumes, *s'efforçaient de faire fructueuse recette pour le Prêt du linge..*

Il a circulé un quatrain :

Mon'sieur Mathieu, le maire,
Pour le bien du peuple tourquenoisien,
Pour le bien du peuple tourquenoisien,
Pour le bien du peuple tourquenoisien,
Pour le bien du peuple tourquenoisien.